

OBJET : Refonte du tableau des emplois

E X P O S É

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois des collectivités territoriales sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

En mars 2021, le comptable de la Ville a fait observer que certains actes d'engagement ne faisaient pas mention de la délibération créant l'emploi.

Certains postes à la Ville ont été créés il y a des décennies, ce qui rend très difficile l'identification de la délibération initiale.

En conséquence, afin d'identifier au 1^{er} juillet 2021 tous les emplois nécessaires au bon fonctionnement des services de la Ville de Châteaubriant, il vous est proposé de refondre intégralement le tableau des emplois et pour cela de le supprimer, puis le recréer en adoptant celui présenté en annexe.

Outre la refonte du tableau des emplois, celui-ci prend en compte les promotions des agents municipaux pour l'année 2021.

D E C I S I O N

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de supprimer le tableau des emplois existant et d'adopter celui proposé en annexe, qui prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2021.

Lorsque la recherche d'un fonctionnaire s'avère infructueuse, les emplois de la Ville seront accessibles aux agents contractuels, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget de la Ville de Châteaubriant.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

A la Halle de Béré, le 30 juin 2021

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210707-814-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Publication le : 07-07-2021

Le Maire,
Alain HUNAULT



Le Maire
Alain HUNAULT

TABLEAU DES EMPLOIS DE LA VILLE DE CHATEAUBRIANT
au 01/07/2021

EMPLOIS PERMANENTS				
FILIERE / GRADE ou EMPLOI	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES	EMPLOIS POURVUS	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (TC = temps complet) (TNC heures/minutes)
Filière administrative				
Directeur général des services	A	1	1	TC
DGA des services	A	1	0	TC
Attaché principal	A	4	4	TC
Attaché	A	9	4	TC
Rédacteur principal 1re classe	B	5	2	TC
Rédacteur principal 2e classe	B	4	2	TC
Rédacteur	B	8	2	TC
Adjoint administratif ppal 1re classe	C	12	10	TC
Adjoint administratif ppal 2e classe	C	10	6	TC
Adjoint administratif	C	13	10	TC
Adjoint administratif	C	1	1	31h00
Adjoint administratif	C	1	0	25h00
Adjoint administratif	C	1	1	20h00
Adjoint administratif	C	1	1	17h30
Filière technique				
Ingénieur principal	A	3	2	TC
Ingénieur	A	2	1	TC
Technicien principal 1re classe	B	3	2	TC
Technicien	B	4	3	TC
Agent de maîtrise principal	C	3	3	TC
Agent de Maîtrise	C	12	11	TC
Agent de Maîtrise	C	1	1	29h00
Adjoint technique principal 1re cl	C	10	4	TC
Adjoint technique principal 1re cl	C	1	0	17h30
Adjoint technique principal 2e cl	C	31	23	TC
Adjoint technique principal 2e cl	C	1	1	31h45
Adjoint technique principal 2e cl	C	1	1	30h00
Adjoint technique principal 2e cl	C	1	1	28h00
Adjoint technique principal 2e cl	C	1	1	27h15
Adjoint technique principal 2e cl	C	1	1	26h45
Adjoint technique principal 2e cl	C	1	1	17h30
Adjoint technique principal 2e cl	C	1	1	13h30
Adjoint technique	C	47	35	TC
Adjoint technique	C	1	1	32h15
Adjoint technique	C	1	1	29h30
Adjoint technique	C	3	3	28h00
Adjoint technique	C	1	1	22h00
Adjoint technique	C	1	0	21h30
Adjoint technique	C	1	0	16h30
Adjoint technique	C	1	1	15h30
Adjoint technique	C	1	1	14h45
Adjoint technique	C	2	2	14h00
Adjoint technique	C	2	2	10h00
Adjoint technique	C	4	4	6h20
Adjoint technique	C	1	1	5h45
Adjoint technique	C	1	1	3h00
Filière sociale				
ATSEM principal de 1re classe	C	6	4	TC
ATSEM principal de 2e classe	C	2	0	TC

TABLEAU DES EMPLOIS DE LA VILLE DE CHATEAUBRIANT
au 01/07/2021

EMPLOIS PERMANENTS				
FILIERE / GRADE ou EMPLOI	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES	EMPLOIS POURVUS	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (TC = temps complet) (TNC heures/minutes)
Filière animation				
Animateur ppal 2e classe	B	1	0	TC
Animateur	B	3	2	TC
Adjoint d'animation ppal de 1re classe	C	1	0	TC
Adjoint d'animation ppal de 2e classe	C	1	1	TC
Adjoint d'animation	C	1	0	TC
Filière police				
Chef de service de PM ppal 1re classe	B	1	0	TC
Chef de service de PM ppal 2e classe	B	1	1	TC
Chef de service de PM	B	1	0	TC
Brigadier chef principal	C	6	3	TC
Gardien-brigadier	C	8	6	TC
Filière culturelle				
Ass. conservation du pat. Ppal 1re cl	B	1	0	TC
Ass. conservation du pat. Ppal 2e cl	B	1	0	TC
Ass. conservation du patrimoine	B	1	1	TC
Adjoint du patrimoine ppal 1re classe	C	1	0	TC
Adjoint du patrimoine ppal 2e classe	C	1	0	TC
Adjoint du patrimoine	C	1	0	TC
EMPLOIS NON PERMANENTS				
FILIERE / GRADE ou EMPLOI	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES	EMPLOIS POURVUS	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (heures/minutes)
Filière culturelle				
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	1	TC
Autres emplois				
Apprenti	/	3	3	TC
Stagiaire gratifié	/	1	1	TC

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210707-814-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Publication le : 07-07-2021

Le Maire,
Alain HUNAUT





VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

L'an deux mil vingt et un, le trente juin 2021, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-quatre juin 2021, se sont réunis à la Halle de Béré en respect des règles de distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, MM. LE MOEL, KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme RICHEL M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme CIRON
Mme HEBERT a donné procuration à Mme BOMBRAY
Mme PALIERNE a donné procuration à M. LE HECHO

Préfecture de Loire-Atlantique



044-214400368-20210707-814-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Secrétaire de séance : Mme CHAUVIN

Le Maire,
Alain HUNAUT



Hôtel de Ville – B.P. 189 – 44146 CHATEAUBRIANT CEDEX
02.41.02.32 – Fax : 02.40.28.16.04 – Site Internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>
e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr